RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Administration générale

MINISTERE DE L'ECOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 12 DEC. 2013

Portant promotion au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre l'année 2013

NOR: DEVK 1329405A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015 ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2013 ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts en date du 24 octobre 2013,

Arrêtent:

Article 1er

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 1^{er} juillet 2013 :

FEUILLADE Richard

COLANGE Bruno

BARBERA Pierre

DUBOIS Marie

HEURTAUX Anne

TRAVERS Rosine

MAROY Didier

LANDRET Christel

GERBAULT Christine

PRIOL Morgan

LEGE Ninon

Article 2

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent, sont promus au grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 1^{er} novembre 2013 :

BOYER Jean-François

LAYBOURNE Anne

GEFFROY Vincent

PREMAT Eric

DELRUE Laurent

BERNUSSET Alexandre

Article 3

Le Secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 1 2 DEC. 2013

Pour le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et par délégation
Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et par délégation
La chef du centre interministériel de gestion des IPEF
S. MANGIANTE

La Chef du centre interministériel de gestion des IPEF Sophie MANGIANTE